

Comment faire ?

Vous devez contacter un des organismes présentés ci-dessous ; il conviendra d'un rendez-vous pour étudier avec vous votre demande puis le cas échéant pourra déposer votre dossier auprès d'une des banques partenaires du Micro-crédit Poitou-Charentes.

CHARENTE :

- **ADIE** : public en recherche d'insertion professionnelle
06 73 88 73 67
poitou-charentes@adie.org
- **Alesie** : public des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la Charente
05 45 65 28 73
- **Association des Gens du Voyage Centre Social les Alliers, Angoulême** : public Gens du Voyage
05 45 25 08 15 - 06 73 46 57 79
- **CCAS d'Angoulême** : habitants de la commune
05 45 97 40 00
- **CCAS de Cognac** : habitants de la commune
05 45 82 27 55
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** : public féminin
05 45 92 34 02
- **Centre socio-culturel du barbezilien** : public habitant le pays Sud Charente
05 45 78 05 92
- **CRESUS** : public en situation de surendettement
05 46 43 21 74
- **Secours Catholique** : tout public
05 45 92 53 73
- **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** : tout public
05 45 39 31 40 - 05 45 39 31 00

CHARENTE-MARITIME :

- **ADIE** : public en recherche d'insertion professionnelle
06 07 10 43 74 - 06 73 88 73 65
poitou-charentes@adie.org
- **CCAS Marennes** : habitants de la commune
05 46 85 78 53 - 05 46 85 78 54
- **CCAS de Royan** : habitants de la commune
05 46 38 66 53
- **CCAS de Saujon** : habitants de la commune
05 46 02 66 56
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** : public féminin
05 46 41 18 86
- **CRESUS** : public en situation de surendettement
05 46 43 21 74
- **Secours Catholique** : tout public
05 46 44 30 09
- **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** : tout public
05 46 98 26 00 - 05 46 28 36 00

DEUX-SÈVRES :

- **ADIE** : public en recherche d'insertion professionnelle
06 74 49 91 88
poitou-charentes@adie.org
- **CCAS de La Crèche** : habitants de la commune
05 49 25 30 23
- **CCAS de Niort** : habitants de la commune
05 49 78 72 73
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** : public féminin
05 49 06 95 95
- **CRESUS** : public en situation de surendettement
05 46 43 21 74
- **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** : tout public
05 49 04 76 76 - 06 73 10 09 43

VIENNE :

- **ADIE** : public en recherche d'insertion professionnelle
06 74 49 91 88 - 06 75 04 07 35
poitou-charentes@adie.org
- **CCAS de Buxerolles** : habitants de la commune
05 49 38 38 52
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)** : public féminin
05 49 88 04 41
- **CRESUS** : public en situation de surendettement
06 20 34 18 83
- **Secours Catholique** : tout public
05 49 41 62 35
- **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** : tout public
05 49 60 69 60
- **Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes de Poitou-Charentes (UR-CIDFF)**
05 49 52 13 81

Contact Région Poitou-Charentes :

agesdelavie@cr-poitou-charentes.fr

Le Micro-Crédit Poitou-Charentes vous est proposé par la Région Poitou-Charentes, la Caisse des Dépôts, les banques et les établissements de prêts partenaires.

Conception Région Poitou-Charentes - 05 49 55 77 68 - 01/2011 - Imprimé avec encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

MICRO-CRÉDIT Poitou-Charentes

Un crédit très léger pour reprendre son envol

ACTION soutenue par la Région Poitou-Charentes
et le Fonds de cohésion sociale géré par
la Caisse des Dépôts



poitou-charentes.fr - 05 49 38 49 38

Micro-Crédit Poitou-Charentes

La Région Poitou-Charentes soutient le Micro-Crédit Poitou-Charentes en réponse aux besoins personnels des habitants de la région.

Pour quoi faire ?

Pour financer un projet de vie :

pour exemples :

- recherche d'emploi, formation professionnelle...
- accès à un logement autonome, dépôt de garantie...
- mariage, premières vacances, accès à la culture...
- projet personnel...
- mobilité...

Pour affronter un accident de la vie :

pour exemples :

- changement de situation familiale ou professionnelle : séparation, diminution brutale de ressources, déménagement...
- frais liés à la santé, à des obsèques...

Ce qui n'est pas pris en compte :

- le rachat de dettes et de crédit bancaire,
- la création d'entreprise,
- les charges courantes.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un prêt pour les particuliers exclus du système bancaire classique qui souhaitent concrétiser un projet de vie ou qui ont à faire face à un accident de la vie

Pour qui ?

Ce Micro-Crédit s'adresse aux habitants du Poitou-Charentes, sous conditions de ressources.

Y a-t-il des conditions de ressources ?

Le Micro-Crédit Poitou-Charentes est accordé sous conditions de ressources : le revenu fiscal de l'année précédente.

	Plafond de ressources
Pour 1 personne	23 688 €
Pour 2 personnes	31 588 €
Pour 3 personnes	36 538 €
Pour 4 personnes	40 488 €
Pour 5 personnes et +	44 425 €

Pour quel montant ?

Le Micro-Crédit Poitou-Charentes peut financer votre projet de 300 € à 4 000 €.

Les intérêts plafonnés à 4,5 % maximum hors assurance* vous seront remboursés par la Région à l'issue de votre prêt (ce qui correspond à un véritable prêt à 0 %).

Pas de frais de dossier.

*Taux annuel effectif global (TAEG) calculé par chaque établissement bancaire.

Pour quelle durée ?

Vous remboursez votre prêt sur une durée de 6 à 60 mois. La durée de remboursement est appréciée en fonction de vos ressources et de la nature de votre projet.

Pour la réussite de votre projet, un organisme d'accompagnement est à vos côtés.